
Révolution française et fabrication de l'infamie politique

Réflexions à partir du cas des frères Payan

Nicolas Soulas

 <https://www.peren-revues.fr/figures-historiques/514>

DOI : 10.54563/gfhla.514

Electronic reference

Nicolas Soulas, « Révolution française et fabrication de l'infamie politique », *Grandes figures historiques dans les lettres et les arts* [Online], 13 | 2024, Online since 03 juin 2024, connection on 06 mars 2026. URL : <https://www.peren-revues.fr/figures-historiques/514>

Copyright

CC-BY-NC

Révolution française et fabrication de l'infamie politique

Réflexions à partir du cas des frères Payan

Nicolas Soulas

OUTLINE

La fabrication thermidorienne de l'infamie : discours, représentations, répressions

Réceptions et réappropriation du discours thermidorien ou comment instrumentaliser l'infamie

TEXT

- 1 Le 19 septembre 1793, la Convention décrète sur la proposition du député Marc-Antoine Jullien que « le département de la Drôme a bien mérité de la Patrie »¹. Il s'agit de saluer la résistance acharnée d'un département, en réalité longtemps indécis, face à la crise « fédéraliste »² qui embrase le Midi de la France. Deux frères sont les principaux artisans de l'échec « fédéraliste » : Joseph-François³ et Claude-François Payan⁴. Auréolés de gloire par leur militantisme actif et leur combat contre les « aristocrates », les deux frères sont propulsés sur le devant de la scène politique drômoise en septembre 1792 : Joseph est élu procureur général syndic du département tandis que Claude, après avoir exercé diverses fonctions électives, rejoint son frère à l'administration départementale. Leur combat à l'été 1793 parachève leur engagement « Montagnard » et consacre la renommée nationale de ceux que l'on commence volontiers à désigner par le surnom héroïque de « sauveurs du Midi ». Cependant, l'apothéose des frères Payan est éphémère. Devenus d'intimes collaborateurs de Robespierre, les frères Payan tombent avec lui. Claude, nommé agent national de la Commune de Paris en avril 1794, anime farouchement la résistance municipale contre le coup de force parlementaire le 9 thermidor an II et accompagne Robespierre sur l'échafaud le lendemain. Si Joseph, parvenu au poste de commissaire de l'Instruction publique et des arts au printemps 1794, hésite à rallier l'insurrection

et à sortir de la légalité, il est tout de même amalgamé avec les insurgés et proscrit par les Conventionnels. Du jour au lendemain, les « sauveurs du Midi » sont devenus les « infâmes frères Payan ».

- 2 Héros éphémères d'une Révolution qui les engloutit aussi rapidement qu'elle les sécrète⁵, les frères Payan font l'objet d'une attention toute particulière de la part des thermidoriens qui s'acharnent à déconstruire le modèle héroïque qu'ils ont contribué à forger quelques mois plus tôt. À ce titre, le « cas »⁶ Payan⁷ constitue une excellente focale qui permet d'appréhender, avec finesse, les mécanismes de construction et de déconstruction de la figure du héros révolutionnaire et, partant, de l'infamie⁸ politique. En effet, en croisant les sources (archives administratives, parlementaires et judiciaires), il s'agira d'analyser, en jonglant avec les échelles du politique, du local au national, la stratégie déployée par les thermidoriens pour abattre ces « idoles robespierristes ». Dès le 10 thermidor, les Conventionnels diabolisent les deux frères, dépeints comme les plus sombres partisans de Robespierre et comme ses plus noirs inspirateurs. Dans les départements méridionaux où les Payan comptent de nombreux affidés, le discours thermidorien s'accompagne d'intenses épurations et de mesures vexatoires qui visent à effacer de la mémoire collective toute trace de leur influence politique. En outre, la diversité des sources autorise une approche au ras du sol⁹, au plus proche des vécus et des pratiques des individus¹⁰, qui complète l'analyse en précisant comment, depuis les sociétés politiques ou les instances administratives locales, les populations reçoivent le discours des Conventionnels et se le réapproprient par intérêt, accréditant et amplifiant, dès lors, la propagande thermidorienne.

La fabrication thermidorienne de l'infamie : discours, représentations, répressions

- 3 Le 9 thermidor an II ne marque pas seulement la chute d'un homme et d'une « faction », il sanctionne la dérive « terroriste » de la Révolution personnifiée par Robespierre que le discours thermidorien érige en parangon de « Terreur »¹¹, prélude à un mythe¹² particulièrement tenace. Cherchant à garder le contrôle de ce qui ne doit être – selon

les mots de Barère – qu'une « commotion partielle », les acteurs du 9 thermidor imposent, dans l'urgence, une vulgate, réécrivant et réinterprétant l'événement¹³. Reste qu'en forgeant la légende noire¹⁴ de Robespierre, ils écornent également l'image de ses plus actifs collaborateurs. Au sein de cette nébuleuse robespierriste, les frères Payan bénéficient d'un traitement de faveur. Bien que la fratrie ne se compromette pas de la même manière lors de la crise du 9 thermidor, les Conventionnels ne dissocient pas dans leurs attaques le rôle joué par Claude-François, qui prend la tête de l'insurrection communale, de celui de son aîné, Joseph-François, pourtant resté prudemment à l'écart. Ainsi, les frères Payan font l'objet d'une légende noire qui se construit en deux temps forts : dans l'immédiateté du 9 thermidor, puis, bien plus tard, en plein « tournant de l'an III »¹⁵.

- 4 S'ils sont tous deux attaqués par les Conventionnels dans les jours qui suivent le 9 thermidor, les deux frères ne font pas l'objet des mêmes critiques acerbes. Claude-François, l'impudent agent national de la Commune, ayant résisté aux ordres de la Convention, est dépeint comme un dangereux « fédéraliste ». Si Rovère l'accuse d'avoir voulu « fédéraliser avec le Midi »¹⁶, Roux, de la Haute-Marne, lui prête une toute autre intention : « Payan [...] avait fait des proclamations dans le département de la Drôme pour le faire marcher sur Paris à l'époque du 2 juin 1793. »¹⁷ Ses origines méridionales facilitent, sans doute, l'élaboration d'une rhétorique partisane amalgamant la résistance communale – et partant, l'opposition à la Convention –, qu'il a animée, au « fédéralisme », qu'il a, pourtant, lui-même ardemment combattu et qui est loin de se réduire au seul Midi de la France¹⁸. Si les attaques sont évidemment infondées, elles écornent le mythe des « sauveurs du Midi », forgé par la Convention pour remercier les deux frères d'avoir empêché la Drôme de basculer dans la révolte contre Paris en 1793, et participent au même processus de délégitimation politique employé contre Robespierre. D'une certaine manière, accuser Payan de « fédéralisme » revient à dénoncer les aspirations de Robespierre à la royauté, fable inventée par ses adversaires pour le délégitimer. Derrière de vagues dénonciations des plus bancales, les détracteurs de Claude-François Payan en profitent surtout pour régler leurs comptes, à l'instar de Rovère, l'un des représentants du Vaucluse, dont Claude-François a dénoncé au représentant Maignet les malversations économiques et la mainmise de sa clientèle sur le

marché foncier des biens nationaux¹⁹. Menacé par une probable mise en accusation, Rovère rejoint la fronde anti-robesspierriste le 9 thermidor. La chute de Payan, plus que de Robesspierrre, solde ainsi un vieux contentieux, marqué par plusieurs mois de rivalités interpersonnelles larvées et d'affrontements de réseaux concurrents pour la mainmise sur le pouvoir local et le contrôle de juteuses sources de profit.

- 5 Malgré sa mise en retrait lors de la crise du 9 thermidor, Joseph-François Payan n'est pas oublié par les proscriptions thermido-riennes. Dès le 14 thermidor, Barère se livre à une très violente charge contre l'ex-commissaire : « Nous étions loin de prévoir que des hommes attachés à des commissions nationales iraient se réunir à des projets de Commune, et que des hommes appelés à servir la République se vendraient à l'ambition d'une municipalité. »²⁰ Plus que son positionnement lors du 9 thermidor, c'est avant tout, et surtout, son influence et sa mainmise sur une partie du Midi de la France qui sont vivement dénoncées. La capacité des Payan à articuler le local et le national, grâce à une kyrielle d'agents et d'informateurs départementaux, pourrait, sinon fragiliser, tout au moins concurrencer les canaux et réseaux utilisés par les Conventionnels dans ces départements. C'est en ce sens qu'il faut interpréter la dénonciation de Barère :

Le commissaire Payan a passé plusieurs jours à faire des circulaires imprégnées de contre-révolution et à empoisonner les départements des opérations de Robesspierrre. [...] Plusieurs départements furent égarés un instant par ces infâmes suggestions.²¹

C'est, également, sur son rôle à la tête de la Commission exécutive que Joseph-François est attaqué par Lakanal, qui l'accuse d'avoir « servi puissamment le dernier tyran dans le projet de vandaliser la France »²². Enfin, Barère souligne sa duplicité et son « hypocrisie », lui faisant partager avec Robesspierrre²³ cette caractéristique qui rend le personnage plus infâme et son « crime » plus monstrueux :

C'est un contre-révolutionnaire d'autant plus dangereux qu'il a les moyens pour tromper les citoyens et que c'est un corrupteur des sources publiques, ce sont les eaux morales de la République qu'il a

empoisonnées. Les traces de sa conspiration sont dans les départements crédules, dans les veines de l'instruction publique.²⁴

Infamie suprême, Payan s'est dérobé à son sort en s'enfuyant. Cette fuite est instrumentalisée par ses détracteurs qui fustigent sa « lâcheté » – « Il a fui, en voyant les conspirateurs arrêtés sur le champ, la main encore fumante dans le crime »²⁵ – et qui y décèlent une nouvelle preuve de son « hypocrisie ». En effet, les circonstances de sa fuite restant bien mystérieuses, les rumeurs les plus folles et les plus affligeantes circulent. Après avoir passé la nuit dans ses bureaux du Petit-Luxembourg ou, selon d'autres sources, dans son appartement parisien, Joseph-François se serait déguisé en femme pour quitter subrepticement la capitale et regagner sa Drôme natale²⁶. La symbolique du déguisement féminin est particulièrement forte. En plus de masquer son identité et de transgresser les normes sexuées imposées par la Révolution, le déguisement accrédite son aptitude à la dissimulation et au travestissement de la vérité de la manière la plus infâme²⁷. Comme Robespierre, les thermidoriens l'accusent d'avoir vainement tenté de se suicider²⁸. La rhétorique de la tentative avortée de suicide, récurrente dans les attaques visant les partisans de Robespierre, vise à dévoiler, une fois de plus, la lâcheté et la monstruosité du personnage qui non seulement n'assume pas « ses crimes » en tentant de se soustraire au châtement national mais n'a pas le courage de mettre fin à ses jours.

- 6 Alors que la réaction muscadine s'affirme au début de l'année 1795, les rapports du député Courtois, prononcés à partir du 16 pluviôse an III (4 février 1795), parachèvent la propagande thermidorienne en immortalisant la légende noire de Robespierre²⁹. Chargé d'analyser les papiers de l'ex-député, Courtois puise abondamment dans les correspondances, les discours et les notes trouvés chez les Duplay pour forger, et imposer dans l'imaginaire, l'image d'un monstre, quitte à forcer le trait ou à mentir allégrement³⁰. L'accès aux papiers personnels de Robespierre contribue à faire évoluer le discours à l'encontre des frères Payan. Les quelques lettres écrites par Claude-François à Robespierre et le procès-verbal de la Commune du 9 thermidor, dont les Conventionnels ne pouvaient avoir pris connaissance pour élaborer leurs rapports des 9, 10 et 11 thermidor an II, projettent le cadet sous les feux de la critique. Dès lors, en reléguant Joseph-

François à la seconde place, le rapport Courtois inverse le positionnement des deux frères dans une sorte de hiérarchisation de l'infamie politique que les Conventionnels ont élaborée, à chaud, dans leurs discours.

- 7 Dépeignant Robespierre comme un homme d'une grande médiocrité intellectuelle – « moyens personnels de Robespierre, presque nuls »³¹ –, le rapport s'acharne contre ses agents ambitieux travaillant, dans l'ombre, pour lui. D'abord homme de confiance, puis auxiliaire docile de la politique néfaste de Robespierre, Claude-François Payan aurait révélé son ambition et son intelligence malfaisantes au moment de l'affaire Catherine Théot lorsque Claude-François suggère à Robespierre d'épurer les comités de gouvernement peu avant thermidor. Ainsi, l'agent national apparaît comme le Pygmalion diabolique qui inspire, sinon influence, Robespierre dans son évolution tyrannique : « Parmi ces plans, il en est un de Payan dont Robespierre s'est fait un texte de conduite et qui lui a servi de boussole dans sa marche. »³² À partir de sources très incomplètes, Courtois extrapole et cherche à dépeindre Payan en vil conspirateur, confirmant, dès lors, la préméditation du coup de force communal qui justifie le mythe de la conjuration robespierriste du 9 thermidor. Qu'importe que les rares lettres conservées par Robespierre démontent complètement ces allégations fallacieuses, le jugement sur Payan est sans appel : « homme perfide, scélérat, plus profond, plus dangereux peut-être que lui-même [Robespierre] »³³.
- 8 Les mythifications sont tout aussi importantes en ce qui concerne Joseph-François, dont Courtois redéfinit la participation à la crise du 9 thermidor en réécrivant l'événement : « Un commissaire de l'instruction publique, qui ne devrait être que l'ami des Muses, toujours ennemis des combats, le frère de l'agent national est offert aux conspirateurs comme aide-de-camp : il accepte et prête le serment. »³⁴ Cet aide de camp n'est pas Joseph-François mais le cadet de la fratrie, Esprit-Joseph, de passage inopiné dans la capitale. Si le procès-verbal de la Commune reste, il est vrai, très évasif, néanmoins, en s'appuyant sur les témoignages de différents individus qui savaient très bien dissocier les membres de la fratrie Payan, Courtois avait largement les moyens de lever le doute. Or, il ment sciemment pour enfoncer davantage l'ex-commissaire qui, de spectateur du drame de thermidor, devient acteur de l'infâme machination robes-

pierriste. À la veille du Directoire, la propagande thermidorienne a totalement gommé le récit héroïque des « sauveurs du Midi » en lui substituant la légende noire « des infâmes frères Payan ». Cette relecture partisane, portée par les mémoires³⁵ des principaux acteurs, tels que Barère ou Fouché qui, ayant assisté ou participé à l'événement, cherchent à le revivre, à se justifier ou à le réécrire *a posteriori*³⁶, finit par s'imposer dans l'imaginaire des contemporains et des générations suivantes. Les premiers « historiens » de la Révolution, s'appuyant sur de nombreux témoignages – pas toujours fiables – de contemporains ou sur les rapports établis par les Conventionnels après le 9 thermidor, reprennent à leur compte de nombreux poncifs qu'ils contribuent à légitimer, promouvant par là même la fable thermidorienne. Ainsi, dans son *Histoire complète de la Révolution française*, l'académicien Tissot peut écrire : « Si on eût laissé faire Payan, sans doute le 9 thermidor aurait vu l'échafaud se dresser pour d'autres victimes que celles qui vont l'arroser de leur sang. »³⁷ Pour l'éternité, les « infâmes Payan » ont tué les « sauveurs du Midi ».

- 9 À en croire les nombreuses adresses de félicitations, provenant de tout le territoire, qui inondent les bureaux de la Convention, la désinformation thermidorienne a fait merveille. Cependant, comme l'a déjà montré Bronislaw Backzo, il convient de ne pas se laisser abuser par tant de conformisme traduisant surtout l'excellente aptitude des élites provinciales au maniement de la langue de bois³⁸. Que la propagande thermidorienne soit réellement crue ou qu'elle serve sciemment les intérêts d'individus souhaitant se refaire une santé politique, elle pousse de nombreux contemporains à renier Robespierre et ses infâmes sicaires, la fratrie Payan en tête.

Réceptions et réappropriation du discours thermidorien ou comment instrumentaliser l'infamie

- 10 Surpris par le séisme du 9 thermidor, les amis, les collaborateurs et les affidés départementaux des Payan s'empressent de les renier

ostensiblement. Ainsi, Rosalie Jullien, qui accueillait régulièrement les Payan dans sa demeure parisienne, n'a pas de mot assez dur : « Les Payan se sont comportés comme des lâches par leur dévouement à un homme et comme des monstres par leur rébellion envers la patrie. C'étaient les arcs-boutants de la conjuration. »³⁹ Rosalie Jullien n'a probablement pas cru en la fable thermidorienne mais cette mère de famille, chérissant son fils plus que la République, cherche, par tous les moyens, à sauver Marc-Antoine de l'échafaud. Dès lors, Claude-François Payan, que Rosalie désigne comme « mon ami Payan l'agent national » dans une lettre datée du 15 juillet, est devenu un monstre infâme en l'espace de quinze jours.

- 11 Les critiques restent naturellement les plus vives et les plus intenses dans la Drôme. Compromise par ses collusions avec les Payan, l'administration du département de la Drôme s'empresse de dénoncer, dès le 16 thermidor an II (3 août 1794), les « complices du plus fourbe des hommes »⁴⁰. Le lendemain, le comité de surveillance de Valence, peuplé des plus chauds partisans des Payan, renie solennellement ses anciens protecteurs : « Le plus exécration des hypocrites vient donc de recueillir les fruits de sa profonde scélératesse ! Le volcan qu'il préparait depuis longtemps sous la Montagne vient donc, dans sa première explosion, de ne dévorer que lui seul, avec une partie de ses infâmes collaborateurs. »⁴¹ Le coup de grâce est donné par la Société républicaine de Valence, où les Payan comptent leurs auxiliaires les plus zélés. C'est à sa demande que, le 19 thermidor (6 août), le district de Valence ouvre une enquête visant à « découvrir les fils de la conspiration »⁴².
- 12 À Paul-lès-Fontaines, berceau de la famille Payan, les autorités locales rivalisent en surenchères, et en langue de bois. Plus qu'ailleurs, les élites politiques tricastines, dont certaines ont accompagné les Payan dans leur conquête du pouvoir, doivent montrer patte blanche. Dès le 17 thermidor, la municipalité – entièrement composée de « créatures » des Payan – se livre à une longue diatribe : « Que le glaive de la loi soit permanent pour exterminer les têtes coupables, et que les infâmes Payan, monstres que notre commune a vu malheureusement naître et qu'elle vomit à jamais, soient en horreur à l'univers étonné de leurs forfaits. »⁴³ Par la suite, le conseil municipal charge Mourard et Donneau, – lieutenants des Payan – de porter à la Convention une adresse exprimant son indignation et annonçant que toutes les

démarches sont faites pour que « la maison des hypocrites Payan soit rasée et qu'il soit planté au milieu de l'emplacement un poteau avec l'inscription qui apprendra à la postérité la grandeur des crimes de ces monstres : les traîtres Payan sont voués à l'exécration publique »⁴⁴. La société politique, quant à elle, « révoltée des noirceurs et des crimes des scélérats Payan les vomit à jamais de son sein »⁴⁵. Le reniement collectif atteint son paroxysme le 23 thermidor an II, lorsque édiles et clubistes amalgament habilement fête du 10 août et repentance locale. Deux mannequins, à l'effigie des deux frères, sont promenés dans les rues avant d'être brûlés. Chaque mannequin est clairement désigné : « Payan aîné, traître à la patrie, hypocrite incomparable », « Claude Payan, traître à la patrie, scélérat indigne »⁴⁶. Enfin, mêmes les plus proches parents des Payan les vouent publiquement aux gémonies, tels que Joseph-François de Payan Champié, cousin germain des Payan, qui pour se distinguer des « infâmes Payan » qu'il exècre – ou feint publiquement d'exécrer –, avait, de manière surjouée, annoncé solennellement à la tribune de la société populaire son désir de modifier son patronyme afin de supprimer toute référence aux Payan « et de proscrire à jamais dans son souvenir celui de cette coupable famille »⁴⁷. Si les proches et les anciens collaborateurs des Payan se démènent pour témoigner publiquement de leur reniement dans des manifestations expiatriques, au caractère ostentatoire des plus suspects, c'est que l'arrivée imminente du représentant Méaulle laisse craindre des représailles locales.

- 13 Voulant « établir la réalité d'une conspiration formée de concert avec Robespierre dans le département de la Drôme »⁴⁸, Méaulle diligente une vaste enquête. Dans tous les districts drômois, une information est ouverte, sous l'autorité de commissaires spéciaux, « à l'effet de connaître les agents de Robespierre, Payan et autre »⁴⁹. Après avoir désigné les coupables, les thermidoriens recherchent l'assentiment des Drômois qui vise à renforcer la légitimité, très fragile, du coup de force parlementaire. Dès lors, pour justifier la fable de la préméditation de l'insurrection communale, Méaulle fait flèche de tout bois, quitte à rapporter les dénonciations les plus fallacieuses, émanant d'acteurs compromis qui espèrent se dédouaner en sacrifiant leurs anciens protecteurs. D'une manière générale, les Drômois dénoncent l'emprise des Payan sur les sociétés populaires, leur omnipotence

insupportable, se traduisant par une totale immixtion à tous les échelons de la vie politique, et, surtout, leur puissant réseau d'informateurs. C'est, une nouvelle fois, à Paul-lès-Fontaines que les déclarations sont les plus accablantes. Tous ceux qui ont courbé l'échine sous les Payan se saisissent de cette occasion inespérée pour leur porter l'estocade tandis que leurs plus fervents partisans tentent de sauver leur tête des foudres conventionnelles. Ce sont d'ailleurs eux, plus que les opposants déclarés des Payan, qui leur portent les coups les plus violents, en se livrant à une surenchère dénonciatrice, chacun accablant la famille des crimes les plus infâmes pour se blanchir. Ainsi, comment ne pas mentionner cette délicate – mais très improbable – scène décrite par un habitant, prétendant avoir entendu le patriarche de la famille Payan affirmer à son épouse : « Tu serais bien étonnée, si tu voyais un de tes fils roi et l'autre cardinal. »⁵⁰ Il s'agit de l'unique accusation dénonçant les aspirations à la royauté de l'un des frères Payan, élaborée sur le modèle de la rhétorique de Robespierre-roi, transposée à l'un de ses partisans⁵¹. La présence de Méaulle stimule l'imagination des délateurs qui rivalisent de créativité pour obtenir les bonnes grâces du Conventionnel et échapper aux proscriptions. Au terme de l'enquête, Méaulle adresse, le 28 thermidor an II (15 août 1794), une proclamation solennelle aux Drômois légitimant le discours thermidorien :

La Société des Jacobins, à Paris, pliait sous Robespierre et sa volonté y était devenue la règle suprême. À Valence, les Payan, les principaux agents, avaient pratiqué des habitudes, conservé des liaisons, et l'idolâtrie pour eux était à son comble. Qui sait, si, quelques jours de plus, ces volcans du pur et ardent patriotisme n'allaient pas vomir des laves contre-révolutionnaires.⁵²

Aux multiples reniements succède l'impitoyable machine judiciaire. Après avoir frappé les deux frères, le glaive de la Convention s'abat sur les autres membres de la famille. Les Payan entraînent dans leur chute les principaux pivots qui ont relayé localement leur autorité. Toutefois, comme à Paris, il ne s'agit pas d'opérer une brusque volte-face, reniant les mesures prises par les « Montagnards » avant le 9 thermidor, mais d'accompagner le mouvement, en châtiant une dizaine de complices notoires des Payan.

- 14 En se rendant dans la Drôme, Méaulle visait deux objectifs : imposer la lecture thermidorienne de la chute de Robespierre et de ses complices et, surtout, maintenir le cap « montagnard ». La mission de Méaulle est tant couronnée de succès qu'il peut affirmer : « La Révolution ne rétrogradera plus d'un seul pas. »⁵³ En sacrifiant les Payan, les élites drômoises ont su merveilleusement jouer le jeu des thermidoriens afin d'obtenir l'absolution qu'il sous-entend. Dès lors, Méaulle peut fermer les yeux sur les nombreuses complicités des notables locaux, adoubés par les Payan, qui conservent l'exercice réel du pouvoir. Les apparences sont sauvées. Thermidor n'a bien été qu'une commotion partielle dans la Drôme. Avant de quitter la Drôme, à la fin du mois d'août 1794, Méaulle peut ainsi écrire au Comité de salut public : « La Drôme n'a pas éprouvé la plus légère commotion et l'on y attendra avec calme le jugement de ceux que j'ai envoyés à Paris. »⁵⁴ Reste que, comme à Paris, la parenthèse du 9 thermidor est difficile à refermer⁵⁵ et les ex-partisans des Payan qui pensaient pouvoir se maintenir à flot sont rapidement engloutis par la vague conservatrice qui déferle sur la Drôme en l'an III.
- 15 Entre germinal et prairial an III, dans un contexte marqué par la résistance jacobine toulonnaise et les soulèvements populaires parisiens, les administrateurs municipaux tricastins, chargés par les représentants en mission de désarmer les « terroristes » locaux, ciblent 52 individus, tous épinglés comme « créatures » des Payan⁵⁶. Tout l'État-major des frères Payan – qui a eu beau jeu, mais en vain, de les renier à l'été 1794 – est concerné par la mesure. N'échappent pas, non plus, aux foudres réactionnaires, les « clients » de la famille et les supplétifs qui ont apporté un soutien occasionnel ou un appui décisif aux manœuvres politiques des Payan. Il s'agit d'une quarantaine de petits agriculteurs, parfois grangers des Payan, ou des artisans et des boutiquiers. S'ils ne tombent pas sous les poignards de la « réaction », comme dans une grande partie de la France méridionale⁵⁷, les « terroristes » tricastins sont totalement mis hors-jeu. À la veille de l'instauration du Directoire, la « faction » Payan a été totalement liquidée. Le nom même de cette famille est brandi comme un épouvantail par les conservateurs.
- 16 Ainsi, la perspective micro-analytique focalisée sur le cas Payan permet d'appréhender, à travers les discours et les pratiques expiatriques des acteurs, comment, du local au national, thermidor façonne

de nouveaux imaginaires politiques durables. En effet, la rapidité de la chute des deux frères n'a d'égale que la fulgurance de l'ascension de ces éphémères héros d'une Révolution qui promeut les individus aussi rapidement qu'elle les destitue et les broie. Sacrifiés par les thermidoriens, leur offrant ainsi les moyens de légitimer et d'imposer leur propre lecture du coup de force parlementaire, et, surtout, par les élites politiques méridionales qui espèrent, par là même, obtenir leur absolution, les « infâmes Payan » ont servi de fusibles dans le grand marché de dupes qu'a été le 9 thermidor an II. Cinquante-huit ans s'écoulaient entre le 9 thermidor an II et le décès de Joseph-François Payan en 1852. Malgré l'amnistie de brumaire an IV et une brillante reconversion sociale sous le Consulat et l'Empire qui le réintègre dans le concert des notables provinciaux, Joseph-François ne parvient jamais à s'affranchir pleinement d'une légende noire, tenace, qui souille son nom et entache sa réputation dans son département de naissance. Ernest Payan, le fils aîné de Joseph-François, en fait l'amer constat : « On se souvient que deux de ses proches avaient joué un triste rôle dans les mauvais jours de 1793 [...]. Rien de tout cela n'est oublié ni ne peut s'oublier à Valence et se ravive au contraire à la moindre faute. On ne peut dégager le nom du procureur impérial du souvenir qu'il rappelle, de la malheureuse célébrité qui s'y rattache. »⁵⁸ La mémoire douloureuse de la « Terreur » – au demeurant plus durement ressentie que réellement vécue – interdit ainsi toute réhabilitation des Payan dans un département qui entretient le souvenir fantasmé d'une Révolution que les Payan personnifient, pour la postérité littéraire locale, pour l'éternité⁵⁹.

NOTES

1 *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, 22 septembre 1793.

2 Mouvement politique contestataire protéiforme, la crise politique de l'été 1793, qualifiée de « fédéraliste » par les Montagnards, fédère dans différents espaces géographiques comme Lyon, Bordeaux, Marseille, Toulon, Bourges ou le Jura une fronde hétéroclite d'opposants à la radicalisation de la République au cours du printemps et de l'été 1793. La rupture des différents bastions « fédéralistes » avec la Convention est concomitante avec la chute des Girondins, le 2 juin 1793, et a été souvent perçue comme une simple réplique provinciale de ce coup de force. En réalité, le mouvement est très

complexe et le profil politique de ses acteurs varie considérablement d'une zone géographique à une autre. Sur la crise « fédéraliste », voir notamment : *Les fédéralismes. Réalités et représentations 1789-1874*, Actes du colloque de Marseille (septembre 1993), dirigé par Bernard Cousin, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1995 ; Anne de Mathan, « Le fédéralisme girondin. Histoire d'un mythe national », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 393, juillet-septembre 2018, p. 195-206.

3 Joseph-François (1759-1852) est élu maire de Saint-Paul-Trois-Châteaux en 1790, puis administrateur du département de la Drôme, en 1791, et procureur général syndic en 1792. Il est, enfin, nommé commissaire de l'instruction publique et des arts en 1794.

4 Claude-François (1766-1794) connaît une carrière brève mais intense : procureur de Saint-Paul-Trois-Châteaux, puis administrateur du département de la Drôme en 1792, il est nommé juré du Tribunal révolutionnaire et chef du bureau de correspondances du Comité de Salut public avant d'être nommé agent national de Paris en mars 1794. Encadrant l'insurrection communale le 9 thermidor an II, il accompagne Robespierre sur l'échafaud le lendemain. Christine Peyrard, « Portrait d'un jacobin méridional : Claude Payan en 1793 », in *Mélanges Michel Vovelle. Volume aixois. Sociétés, mentalités, cultures France (XV^e-XX^e siècles)*, dirigé par Bernard Cousin, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1997, p. 367-373.

5 C'est une caractéristique partagée par maints individus héroïsés par les révolutionnaires, tels que Mirabeau ou Marat : Serge Bianchi (dir.), *Héros et héroïnes de la Révolution française*, Paris, Éditions du CTHS, 2012, p. 494-495.

6 Jean-Claude Passeron, Jacques Revel (dir.), *Penser par cas*, Paris, Broché, 2005.

7 Nicolas Soulas, *Individus et famille à l'épreuve. Les Payan, de la révocation de l'édit de Nantes à l'âge des révolutions*, Rennes, PUR, à paraître 2024.

8 Fleur Beauvieux, « Infamie », in Lucien Faggion, Christophe Regina (dir.), *Dictionnaire de la méchanceté*, Paris, Max Milo éditions, 2013, p. 162-163.

9 Jacques Revel, « Micro-analyse et construction du social », in *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience. Textes rassemblés par Jacques Revel*, Paris, Gallimard-Le Seuil, 1996, p. 15-36.

10 Haim Burstin, *Révolutionnaires, pour une anthropologie politique de la Révolution française*, Paris, Vendémiaire, 2013.

- 11 Michel Biard, Marisa Linton, *Terreur ! La Révolution française face à ses démons*, Paris, Armand Colin, 2020, p. 15-21.
- 12 Marc Belissa, Yannick Bosc, *Robespierre. La fabrication d'un mythe*, Paris, Ellipses, 2013.
- 13 Françoise Brunel, *Thermidor. La chute de Robespierre*, Paris, Éditions complexe, 1989, p. 113-117.
- 14 Jean-Clément Martin, *Robespierre. La fabrication d'un monstre*, Paris, Perrin, 2016, p. 309-335 ; Cécile Obligi, *Robespierre. La probité révoltante*, Paris, Belin, 2012, p. 165-172 ; Jolène Bureau, « Robespierre meurt longtemps » : analyse d'une légende noire et de ses mécanismes de transmission de survivance, mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 2010 ; Marion Pouffary, *Robespierre, le poids des mots, le choc de l'échafaud. L'image de Robespierre dans le discours politique de la Restauration à la fin du XIX^e siècle*, thèse de doctorat sous la direction de Jacques-Olivier Boudon, Sorbonne-Université, 2019.
- 15 Michel Vovelle (dir.), *Le tournant de l'an III : Réaction et Terreur blanche dans la France révolutionnaire*, Paris, Éditions du CTHS, 1997.
- 16 P. J.-B. Buchez, P.-C. Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution française, ou journal des assemblées nationales depuis 1789 jusqu'en 1815 : contenant la narration des événements précédée d'une introduction sur l'histoire de France jusqu'à la convocation des États-Généraux*, Tome XXXIV, Paris, Paulin, 1834, p. 62.
- 17 *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, n° 324 du 24 thermidor an II.
- 18 Anne de Mathan, *Le fédéralisme girondin. Histoire d'un mythe national*, manuscrit inédit d'habilitation à diriger les recherches, dir. P. Serna, 2017.
- 19 Christine Peyrard, *La spéculation sur les biens nationaux dans le Vaucluse*, mémoire de maîtrise sous la direction de Michel Vovelle, Université de Provence, 1974 ; Moulinas, *op. cit.*, p. 300-304.
- 20 *Moniteur universel*, n° 314 du 14 thermidor an II.
- 21 *Ibid.*
- 22 *Ibid.*, n° 358 du 28 fructidor an II.
- 23 Martin, *op. cit.*, p. 319.
- 24 *Moniteur universel*, n° 314 du 14 thermidor an II.
- 25 *Ibid.*

- 26 Adolphe Rochas, *Journal d'un bourgeois de Valence*, vol. 2, Grenoble, Allier, 1892, p. 149.
- 27 Sylvie Steinberg, *La confusion des sexes : le travestissement de la Renaissance à la Révolution*, Paris, Fayard, 2001.
- 28 Michel Biard, « Une mort héroïque volée ? Les historiens et le « cas » Robespierre », in Michel Biard, Jean-Numa Ducange, Jean-Yves Frétygné (dir.), *Mourir en révolutionnaire (XVIII^e-XX^e siècle)*, Actes du colloque de Rouen (25-27 novembre 2019), Paris, Société des études robespierristes, 2021, p. 93-105.
- 29 Hervé Leuwers, *Robespierre*, Paris, Fayard-Pluriel, 2016 [2014], p. 370-376.
- 30 De nombreux contemporains, tels que Barras, accusèrent Courtois de « mauvaise foi et de malveillance » : Christine Le Bozec, *Barras*, Paris, Perrin, 2016, p. 124.
- 31 *Papiers inédits trouvés chez Robespierre, Saint-Just, Payan, etc., supprimés ou omis par Courtois précédé du rapport de ce député à la Convention nationale*, Paris, Baudouin, 1828, vol. 1, p. 59.
- 32 *Ibid.*, p. 49.
- 33 *Moniteur universel*, n° 152 du 21 ventôse an III.
- 34 *Papiers inédits trouvés chez Robespierre, Saint-Just, Payan, etc., op. cit.*, p. 53-54.
- 35 Natalie Petiteau, *Écrire la mémoire. Les mémorialistes de la Révolution et de l'Empire*, Paris, Les Indes savantes, 2012.
- 36 Michel Biard, Philippe Bourdin, Hervé Leuwers, Yoshiaki Ômi, *L'écriture d'une expérience. Histoire & mémoires de Conventionnels*, Paris, SER, 2016.
- 37 Pierre-François Tissot, *Histoire complète de la Révolution française*, Paris, Baudouin, 1834-1835, vol. 5-6, p. 295.
- 38 Bronislaw Baczko, *Politiques de la Révolution française*, Paris, Gallimard [coll. « Folio »], 2008, p. 139-141.
- 39 « Les affaires d'État sont mes affaires de cœur ». *Lettres de Rosalie Jullien, une femme dans la Révolution 1775-1810*, présentées par Annie Duprat, Paris, Belin, 2016, p. 318-319.
- 40 Adolphe Rochas, *Journal d'un bourgeois de Valence*, *op. cit.*, p. 145.
- 41 *Ibid.*, p. 146.
- 42 *Ibid.*, p. 148.

- 43 AM Saint-Paul-Trois-Châteaux, RV 7, délibération municipale du 17 thermidor an II.
- 44 *Ibid.*, 21 thermidor an II.
- 45 AM Saint-Paul-Trois-Châteaux, RV 4, délibération de la société politique, 19 thermidor an II.
- 46 *Ibid.*, RV 7, délibération municipale du 24 thermidor an II.
- 47 AM Saint-Paul-Trois-Châteaux, RV 4, délibération du club des Jacobins, 26 thermidor an II.
- 48 AN, AF ^{II}/196, rapport de Méaulle à la Convention, 8 fructidor an II.
- 49 *Ibid.*, pièces du département de la Drôme relatives à la conspiration de Robespierre.
- 50 *Ibid.*, déposition de Jean-Antoine Laugé, 28 thermidor an II.
- 51 Bronislaw Baczko, *Comment sortir de la Terreur. Thermidor et la Révolution*, Paris, Gallimard [coll. « NRF Essais »], 1989, p. 15-56.
- 52 Adolphe Rochas, *Journal d'un bourgeois de Valence*, *op. cit.*, p. 151.
- 53 *Ibid.*, p. 151.
- 54 AN, AF ^{II}/196, lettre de Méaulle au Comité de salut public, fructidor an II.
- 55 Michel Biard, *En finir avec Robespierre et ses amis (juillet 1794-octobre 1795)*, Clamecy, Lemme EDIT, 2021.
- 56 AM Saint-Paul-Trois-Châteaux, RV 7, délibération municipale du 19 floréal an III.
- 57 Colin Lucas, « Themes in Southern Violence after 9 Thermidor », in Gwynne Lewis, Colin Lucas (dir.), *Beyond the Terror. Essays in French regional and social history, 1794-1815*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983, p. 152-194 ; Stephen Clay, « Les réactions du Midi : conflits, continuités et violences », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 345, 2006/4, p. 55-91 ; Stephen Clay, « Justice, vengeance et passé révolutionnaire : les crimes de la Terreur blanche », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 350, 2007/4, p. 109-133.
- 58 AN, BB/6(II)/326, dossier Ernest Payan, lettre du président de la cour de Grenoble, 10 août 1854.
- 59 On en trouve notamment une trace dans les souvenir du baron de Coston : Louis-Antoine-François-Adolphe de Coston, *Histoire de Monté-*

limar et des principales familles qui ont habité cette ville, Valence, Bourron, 1878-1891.

ABSTRACTS

Français

L'objectif de cette étude de cas centrée sur la chute des frères Payan, de la Drôme, est de mieux comprendre les mécanismes de construction et de déconstruction du héros révolutionnaire, et, partant, de l'infamie politique. En croisant les sources et les échelles du politique, il s'agira d'analyser les stratégies déployées par les « Thermidoriens » ou par les acteurs locaux pour abattre ces « idoles robespierristes ».

English

The aim of this case study, which focuses on the downfall of the Payan brothers in the Drôme, is to understand the mechanisms involved in constructing and deconstructing the revolutionary hero, and hence the mechanisms at work behind political infamy. By combining sources and political scales, its purpose is to analyse the strategies deployed by the “Thermidorians” as well as by local actors to bring down these “Robespier-rist idols.”

INDEX

Mots-clés

histoire, politique, XVIIIe siècle, frères Payan, Révolution

Keywords

history, politics, 18th century, Payan brothers, Revolution

AUTHOR

Nicolas Soulas

LARHRA -UMR CNRS 5190